

Décision n° 2026-44

Nature : Commande publique (1.7.7)

Marché n°26A004L5 : Aménagement de l'EAJE Franch'mômes**Attribution du lot n°5 – Aménagements extérieurs**

Le Maire de Francheville,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22,**VU** le Code de la commande Publique,**VU** la délibération n°2026-04 du Conseil Municipal en date du 30 mars 2026 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de commande publique (alinéa 4),**CONSIDÉRANT** la possibilité offerte par l'article R.2122-8 du Code de la Commande de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence pour les lots des marchés de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 100 000€ HT et dont le montant cumulé ne dépasse 20% de la valeur estimée de tous les lots,**CONSIDÉRANT** le devis présenté par l'entreprise Cheval Paysage,**DÉCIDE****ARTICLE 1** : D'attribuer le lot 5 « Aménagements paysagers » à l'entreprise Cheval Paysage 29 chemin de Fromenteau à Lissieu (69380), pour un montant de 20 819,30 € HT soit 24 983,16 € TTC.**ARTICLE 2** : Les autres lots du marché seront conclus selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la commande publique**ARTICLE DERNIER** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Francheville, le 23 juillet 2026

Claire POUZIN,
Maire de FranchevilleAccusé de réception en préfecture
069-216900894-20260723-Dec2026-44-AR
Date de télétransmission : 23/07/2026
Date de réception préfecture : 23/07/2026

Publication le 23/07/2026